

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DU BNQ – VÉRIFICATION

Le BNQ s'engage à assurer la confidentialité des renseignements auxquels il a accès dans le cadre de ses activités de vérification à l'exception de ceux qui sont diffusés sur son site Web quant au processus de vérification offert par le BNQ.

Toute l'information recueillie dans les dossiers du BNQ dans le cadre de ses programmes de vérification est considérée comme confidentielle. Les renseignements recueillis par le BNQ servent exclusivement au processus d'émission d'un ou de plusieurs avis de vérification demandés par un client. Ils servent, par exemple, à préparer une entente de service, déterminer la portée et le périmètre de la vérification ou démontrer la conformité à des exigences de conformité et de vérification.

Les renseignements peuvent notamment être recueillis par des échanges courriel ou autre plateforme d'échange d'information, présentés, observés ou entendus sur place lors des visites des lieux, de téléconférence ou de téléphone lors de la planification ou de la réalisation des vérifications. L'information est récoltée sous forme de documents, d'enregistrements, d'observations, d'entretiens ou d'entrevues.

L'ensemble du personnel œuvrant pour le BNQ est sensibilisé à l'importance d'appliquer les dispositions qui le concerne et de soumettre au directeur principal du BNQ, pour évaluation et décision, toutes les situations y dérogeant. Seuls les employés concernés et sous-traitants du BNQ ont accès aux renseignements confidentiels, de même que les organismes d'accréditation du BNQ qui en font la demande spécifique. Le consentement par écrit du client est nécessaire avant de pouvoir divulguer à des tiers les renseignements confidentiels recueillis.